

# UNITED FOR A JUST FUTURE

IndustriALL Global Union 3rd Congress  
14-15 September 2021

## **Résolution appelant à mettre fin aux inégalités, au sexisme, à la misogynie et à la violence fondée sur le genre au sein d'IndustriALL, parmi ses affiliés et dans le monde du travail**

Nous avons été témoins, à plusieurs reprises déjà, et non sans un profond sentiment d'inquiétude et de honte, de propos sexistes et misogynes de la part de certains membres du Comité exécutif d'IndustriALL Global Union, notamment à l'occasion de réunions du Comité exécutif et, récemment, lors de la réunion du Réseau des femmes de l'industrie minière.

Compte tenu du caractère incompatible entre des propos inacceptables de ce genre et le travail décent, qui constituent d'ailleurs une négation des efforts progressistes importants déployés par IndustriALL, et en son sein, afin de venir à bout des inégalités et de toutes les formes d'oppression des femmes ainsi que de la violence fondée sur le genre, dans nos syndicats et sur nos lieux de travail ;

Reconnaissant que la conduite de débats ouverts, constructifs et respectueux sur des questions susceptibles d'être considérées comme prêtant à controverse au sein d'IndustriALL est une pratique saine et nécessaire à la démocratie et à l'équilibre, de même qu'au bon fonctionnement d'un syndicat, à l'image d'IndustriALL, qui cherche avant tout à encourager les discussions sur la pluralité de ses actions et la construction démocratique de ses stratégies syndicales ;

Estimant toutefois que les débats et les divergences ne doivent pas donner lieu à des propos, des comportements et des pratiques qui sont en totale contradiction avec les principes et les valeurs du respect, de l'égalité, du non-sexisme, de la non-violence, de la démocratie et de la solidarité défendus par IndustriALL, en sa qualité d'organisation inclusive ;

Choqué-e-s par la prise de position inacceptable de dirigeants syndicaux remettant en question et rejetant l'égalité de genre et les propositions visant à accroître la représentation des femmes dans les structures et processus de direction, en particulier en raison de ce que représentent les travailleuses en termes de force de travail et de représentation sociale et politique dans le renforcement du « pouvoir syndical » de notre organisation ;

Indigné-e-s par l'atteinte et l'offense portées aux femmes, travailleuses et syndicalistes, présentes à une réunion du Réseau des femmes de l'industrie minière, lorsqu'un collègue de sexe masculin a soulevé la question de la légitimité de leur présence dans les mines, affirmant que celles-ci n'ont pas leur place dans ce secteur ;

Rappelant que l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession, telle que prévue par la convention n° 111 de l'OIT, constitue une norme fondamentale du travail et que, par conséquent, les syndicats devraient œuvrer et œuvrent à la promotion de l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi et de profession, dans la perspective d'éliminer toute discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, ainsi que le prévoit la C111 de l'OIT.

Reconnaissant que la violence et le harcèlement dans le monde du travail portent atteinte à la santé, au bien-être, à la productivité, à l'avancement professionnel et à la vie familiale et sociale d'une personne, comme l'affirment divers instruments des Nations Unies et conventions de l'Organisation internationale du Travail garantissant les droits humains, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, sans distinction de race, de croyance ou de sexe ;

Affirmant que des propos sexistes et misogynes de ce genre ne sont ni des plaisanteries innocentes, ni des arguments valables, mais bel et bien une forme de violence et de harcèlement à l'encontre des femmes ; et que le fait de laisser tenir de tels propos de façon répétée crée un environnement hostile, insultant et toxique pour les femmes syndicalistes, et donne l'impression que ces propos sont tolérés par IndustriALL ;

Rappelant qu'en novembre 2017, le Comité exécutif d'IndustriALL a adopté l'Engagement « *Violence à l'égard des femmes : pas dans mon syndicat, pas sur mon lieu de travail* » ; qu'en décembre 2018, il a adopté une politique de lutte contre le harcèlement sexuel dans le cadre des activités d'IndustriALL ; et qu'en novembre 2019, il a avalisé la conduite d'une nouvelle campagne pour la promotion et la ratification de la convention de l'OIT sur la violence et le harcèlement (n° 190) ;

#### En foi de quoi :

Nous appelons le Congrès d'IndustriALL Global Union à adresser, une fois encore, un message clair indiquant que le fait de refuser aux femmes l'égalité en matière de droits, de dignité, de chances et de traitement, et de manquer de respect à des personnes, au motif qu'elles sont des femmes, constitue une atteinte aux droits humains des femmes en contradiction avec son engagement déclaré à défendre les droits de l'homme, les droits des travailleurs et travailleuses et les droits syndicaux ;

Nous exhortons les délégué·e·s du Congrès à prendre la résolution de confier à IndustriALL et à ses affiliés la responsabilité de prévenir et remédier à la violence fondée sur le genre dans le monde du travail et dans nos syndicats, ainsi que la prise des mesures nécessaires à cette fin ; à s'assurer que chacun·e comprenne clairement ce que signifient les principes et les valeurs d'IndustriALL, que des limites à ne pas franchir existent et qu'aucune forme de sexisme et de violence fondée sur le genre, ou toute autre forme de violation des droits humains et des droits des femmes ne sera tolérée au sein de nos organisations et dans le cadre de nos activités ;

Nous appelons de tous nos vœux, une fois encore, à la fin des inégalités, de la discrimination, du sexisme, de la misogynie, du harcèlement, et de toutes les formes de violence fondée sur le genre au sein d'IndustriALL, parmi ses affiliés et dans le monde du travail, et à ce que nos actions et pratiques en tant que syndicats reflètent ce à quoi nous aspirons, dans le but de parvenir à une société fondée sur le respect, la liberté, la justice sociale et l'égalité.